

Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le 10/03/2025

ID : 030-213000284-20250310-2025_03_11-AR



Ville de BAGNOLS-SUR-CÈZE
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes
Service Musées
Culture

DÉCISION MUNICIPALE n°2025-03-11

Objet : Convention de prêt d'une œuvre avec la Fondation Hélène & Edouard LECLERC pour la Culture

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-22, L.2122-23,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020-07-022-a du 03 juillet 2020, relative à la délégation du Conseil municipal au Maire ou en cas d'empêchement à un adjoint dans l'ordre des nominations,

Considérant que la Fondation Hélène & Edouard LECLERC pour la Culture a sollicité le prêt de l'œuvre *Rapin le chat*, huile sur bois datée de 1889 et conservée au Musée Albert-André, dans le cadre de l'exposition *Animal* qui se tiendra du 7 juin au 2 novembre 2025 aux Capucins – 29 800 LANDERNEAU,

DÉCIDE

- de signer avec la Fondation Hélène & Edouard LECLERC pour la Culture la convention de prêt de l'œuvre *Rapin le chat*, huile sur bois datée de 1889 et conservée au Musée Albert-André de Bagnols-sur-Cèze à l'occasion de l'exposition *Animal*,
- de consentir le prêt de l'œuvre à titre gratuit.

Fait à Bagnols-sur-Cèze,

Le Maire,
Jean-Yves CHAPELET